



Autorisation théâtre amateur

Madame,
Monsieur,

Nous avons constaté que des troupes de théâtre amateur renonçaient parfois à certains de leurs projets dans la mesure où elles n'avaient pu obtenir l'autorisation de représentation dans les délais nécessaires.

Afin de faciliter l'accès de votre répertoire à ces compagnies de théâtres amateurs, nous vous proposons de nous permettre, par mandat, d'autoriser en votre nom la représentation de vos œuvres.

Ce mandat sera exercé dans les territoires suivants: la Suisse, la Principauté du Liechtenstein, la France, la Belgique, le Canada, le Grand-Duché du Luxembourg et la Principauté de Monaco.

Nous nous permettons de vous rappeler que toutes les autorisations que vous délivrez doivent l'être par l'intermédiaire de la SSA.

Bien entendu, vous pourrez toujours, si vous le souhaitez, obtenir communication de toute autorisation. Vous pouvez également revenir sur votre décision à tout moment par simple lettre recommandée.

Si le mandat que vous trouverez au verso de cette feuille recueille votre agrément, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous le retourner dûment complété.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Société Suisse des Auteurs (SSA)

Département Scène

P.S.: Pour le théâtre professionnel, la procédure de demande d'autorisation est inchangée.



*Vous trouverez une explication concernant
ce mandat au dos de cette feuille*

MANDAT

Je soussigné(e),

NOM:

PRENOM:

agissant en qualité de:

donne mandat par les présentes à la SSA de délivrer en mon nom, aux conditions pratiquées dans le pays concerné, toute autorisation relative à l'exploitation du répertoire de l'auteur par des **compagnies théâtrales amateurs** dans les pays suivants : la Suisse, la Principauté du Liechtenstein, la France, la Belgique, le Canada, le Grand-Duché du Luxembourg et la Principauté de Monaco.

La SSA autorisera la représentation des traductions uniquement si l'auteur original a préalablement donné son accord pour l'adaptation de l'œuvre dans la langue et par le traducteur concernés.

Je désire recevoir communication de toute autorisation délivrée par la SSA dans le cadre du présent mandat.

Le présent mandat peut être dénoncé ou modifié à tout moment, par simple lettre recommandée au moins un mois à l'avance à compter de la date de réception par la SSA de la dénonciation.

Les autorisations délivrées antérieurement à la date d'effet de la dénonciation continueront à produire leurs effets.

Lieu, date:..... Signature:.....